

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le

ID : 025-212501332-20220519-DELIB202227-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC

Séance du 19 mai 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Représentés : 19
- Absents :

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 11 mai 2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 19 mai 2022,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Annie POIGNAND, Séverine PUTOT, Marie-Christine BERTRAND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Philippe PRENEL, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Fabien PELLETIER donne pouvoir à Mme Séverine PUTOT, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, Mme Laëtitia MOUCHET donne pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, Mme Nicole GRANDFOND donne pouvoir à Mme Marie-Christine BERTRAND, M. Simon DUGAS donne pouvoir à Daniel BARTHOD

Absent : -

- Délibération 2022-27 : modification du tableau des effectifs

Mme le Maire rappelle que :

- Dans le tableau des effectifs, il existe un poste vacant d'agent technique à temps non complet (24h/semaine),
- Sur ce poste, les tâches de travail en ménage sont actuellement occupées par Mmes Ana TUDELA ANDREO (18h/semaine) et Concetta LO-PICCOLO (en renfort pour 10h/semaine).

Mme le Maire indique que :

- Les besoins en ménage ont augmenté par l'utilisation plus fréquente de la salle pyramidale et de la salle « CCAS ».
- Mme Ana TUDELA ANDREO assure également l'accompagnement du transport scolaire (ligne Tallenay),
- Mme Ana TUDELA ANDREO prend ses droits à la retraite pour la fin août 2022.

Il est donc proposé de transformer ce temps non complet de 24h semaine en temps non complet de 28h semaine, et d'engager une procédure de recrutement dès maintenant pour une prise de poste fin août / début septembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, :

- **SUPPRIME** le poste d'agent technique à temps non complet de 24h semaine
- **CREE** un poste d'agent technique à temps non complet de 28h semaine

Votants : 19

Pour : 19

Contre :

Abstention :

Catherine BOTTERON

